



## Développement durable

<p><b>Objectifs :</b> Prendre conscience des opportunités et des risques liés aux enjeux globaux de développement durable pour les activités et la performance du Service ou de l'Entreprise. Acquérir le bagage technique, stratégique, opérationnel ainsi que les compétences comportementales correspondantes.</p>	<p><b>Personnes concernées</b> Toute personne souhaitant mieux connaître les principes du développement durable.</p> <p><b>Pré requis :</b> aucun.</p>
<p><b>PROGRAMME</b></p>	
<p>► <b>L'EPHEMERE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La fragilité des civilisations</li> <li>● La civilisation sumérienne : épuisement du milieu naturel</li> <li>● L'empire Romain : dislocation des rapports sociaux</li> </ul> <p>► <b>LE DURABLE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Deux piliers <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Compatibilité entre la satisfaction des besoins actuels et ceux des générations futures</li> <li>⇒ Conciliation entre le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale</li> </ul> </li> <li>● Les intersections des trois dimensions : notions de « viable », « vivable », « équitable » et « durable »</li> <li>● Traduction de l'anglais : sustainable development</li> </ul> <p>► <b>LE PRINCIPE DE PRECAUTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Inscrit en 2005 dans la constitution française</li> <li>● Prévention (ex : lutte contre les inondations) et précaution (ex : changement climatique)</li> <li>● Sommet de la terre de Rio de Janeiro (1992)</li> </ul> <p>► <b>LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Empreinte écologique</li> <li>● Stratégie des « 3R » pour l'utilisation des ressources <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Réduire la consommation des matières premières</li> <li>⇒ Réutiliser les produits</li> <li>⇒ Recycler les matières premières</li> </ul> </li> <li>● Les pollutions <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ La pollution atmosphérique, de l'eau et des sols</li> </ul> </li> <li>● Le changement climatique <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ L'effet de serre</li> <li>⇒ Le protocole de Kyoto</li> <li>⇒ Le marché Européen des quotas de CO<sub>2</sub></li> </ul> </li> <li>● L'énergie : l'après-pétrole</li> <li>● La pérennité des ressources agricoles <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Sécurité alimentaire</li> <li>⇒ Les OGM</li> </ul> </li> <li>● La protection des forêts</li> <li>● La ressource en eau</li> <li>● Le maintien de la biodiversité</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>PEDAGOGIE</b></p> <p><b>Le Formateur</b> Spécialiste du développement durable et du droit environnemental.</p> <p><b>Méthodes pédagogiques</b> La démarche consiste à réaliser des apports techniques pour une meilleure compréhension des enjeux légaux.</p> <p>Des travaux individuels seront demandés pour une adaptation des contenus de la formation aux réalités des participants.</p> <p>Des études de cas permettront de mieux prendre conscience des opportunités et des risques liés aux enjeux globaux du développement durable.</p> <p><b><u>Intra entreprise</u></b> Lieu de formation : dans la ville de votre choix.</p> <p><b><u>Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille</u></b> Tarif par personne</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>2 jours</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>1 150 €</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;">Réf : SP018</p>

### ▶ LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- La gouvernance d'entreprise
  - ⇒ Performance sociétale de l'entreprise
  - ⇒ Communication responsable
  - ⇒ Responsabilité sociétale
- Les normes et labels (ex : agriculture biologique)
- Stratégie du développement durable : retour sur investissement
  - ⇒ Production de valeur (ex : produits du commerce équitable)
  - ⇒ Réduction de l'exposition au risque
- Les achats responsables

### ▶ L'EQUITE SOCIALE

- PIB et indicateur de richesse durable
- La solidarité Nord-Sud
- Le commerce équitable
- Les normes sociales
  - ⇒ Le niveau des salaires
  - ⇒ La protection sociale
  - ⇒ Le travail des enfants
- Le respect des droits et des libertés de la personne
  - ⇒ La participation aux différents processus de prise de décision
  - ⇒ Le statut des femmes
  - ⇒ La liberté de la presse et la liberté d'expression
- La qualité de vie
  - ⇒ L'accès aux soins médicaux
  - ⇒ L'accès à un logement de qualité
  - ⇒ L'accès à la culture
- L'audit social des sous-traitants
- La lutte contre la pauvreté

### ▶ LES TEXTES FONDATEURS

- L'ONU
  - ⇒ La Conférence de Stockholm sur l'environnement (1972)
  - ⇒ Le sommet de la terre de Rio de Janeiro (1992)
  - ⇒ L'agenda 21 pour les projets territoriaux
  - ⇒ Les résultats mitigés de Johannesburg (2002)
- L'Union Européenne
  - ⇒ Le traité de Maastricht (1997)
  - ⇒ Le traité d'Amsterdam (1999)
  - ⇒ La stratégie communautaire de développement durable – Göteborg (2001)
- La France
  - ⇒ La charte de l'Environnement (2005) – Préambule de la constitution
  - ⇒ Le principe du pollueur – payeur
  - ⇒ Le principe de précaution
  - ⇒ La Personne Responsable du Marché (PRM) pour l'Etat ou la Commission d'Appel d'Offres (CAO) pour la collectivité territoriale devra justifier son choix
  - ⇒ Le Groupe Permanent d'Etude des Marchés « développement durable, environnement »

### Modalités d'évaluation

Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. L'évaluation permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation avec une évaluation des acquis mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### Accès handicapés

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, l'apprenant contacte en amont de la formation le conseiller ProFormalys afin d'être mis en relation avec le Référent Handicap.